



N° 1
février 2022

Des informations
au sujet du COVID-19
tenues à jour
quotidiennement sur
www.berner-aerzte.ch/fr/
[startseite/
coronavirus](http://startseite/coronavirus)

doc.be

Le magazine de la
Société des Médecins
du Canton de Berne

Sujets de cette édition

**La numérisation
du système de santé**

**La gestion de la pandémie
dans le canton de Berne**

**Programme de
formation continue en
médecine de genre**



Le corps médical est prêt

Depuis deux ans, la pandémie de Covid qui rythme nos vies représente le plus grand défi que nous ayons jamais connu. Au moment où nous écrivons ces lignes, la vague Omicron s'abat sur nous, presque comme un tsunami. Nous sommes tous extrêmement sollicités. Le corps médical apporte chaque jour une contribution importante à la lutte contre la pandémie et montre l'exemple. Le taux de vaccination du corps médical, qui est supérieur à 90 % (95 % dans le canton de Berne), en est déjà une preuve impressionnante. Non, ceci n'est pas une autocongratulation, mais un constat.

En retour, on essaie de limiter nos prestations dans un jargon incompréhensible d'« objectif » ou de « plafonnement des coûts ». Appelons un chat un chat : on veut nous imposer un budget global. Mais nous ne nous laissons pas de montrer les conséquences catastrophiques d'une telle mesure et de le faire savoir, surtout pour le bien et la protection de nos patientes et patients. Le Parlement fédéral a heureusement reconnu cette évolution désastreuse et le Conseil des États a pour le moment supprimé l'article 47c correspondant du volet de mesures visant à maîtriser les coûts lors de sa session d'hiver 2021.

Mais le spectre du « budget global » n'est pas écarté. Avec son initiative pour un frein aux coûts, le parti « Le Centre » va dans le même sens, tout comme le Conseil fédéral avec sa contre-proposition à cette initiative. L'effet dévastateur des deux propositions sur nos patientes et patients et sur notre travail est évident. Nous continuerons à ne pas l'accepter et à nous y opposer de toutes nos forces.

En 2022 aussi, la pandémie de Covid représentera un défi déterminant pour nous tous. Mais ce n'est pas le seul, car la lutte contre le budget global n'est qu'un exemple des autres tâches importantes qui nous attendent en 2022. Nous relèverons tous ces défis et nous nous engagerons sans relâche.

Le corps médical est prêt. Nous ne nous laisserons ni trinquer, ni bâillonner.

Dr méd. Esther Hilfiker
Dr méd. Rainer Felber
Dr méd. François Moll
Thomas Eichenberger, docteur en droit
Marco Tackenberg
Comité de la Société des médecins du canton de Berne

Photo de couverture:

Une neurochirurgienne analyse des scans numériques d'un cerveau humain.

Contenu

4 « Nous voulons expliquer les mesures à la population et les rendre compréhensibles. »

Barbara Grützmacher, nouvelle médecin cantonale, répond aux questions sur la gestion de la pandémie.

7 Qui tient le MedReg à jour ?

Pour maintenir le registre des professions médicales à jour, les autorités comptent sur la coopération du corps médical.

11 « Les compétences humaines des médecins seront plus importantes à l'avenir »

Le futurologue Joël Cachelin présente les tendances de l'avenir.

12 Les compétences en santé baissent en Suisse

Une étude démontre que, sur Internet, les patientes et patients ont du mal à distinguer ce qui est crédible et ce qui ne l'est pas en matière de santé.

14 Quel est le degré de numérisation du système de santé suisse ?

La numérisation du système de santé suisse ne pourra progresser que si les fournisseurs de prestations y participent également.

16 Au-delà du « one size fits all » : nouveau programme de formation continue en médecine de genre à Berne et Zurich

Les femmes présentent souvent des symptômes différents de ceux des hommes pour les mêmes maladies, ce qui donne lieu à des erreurs de diagnostic fréquentes. La médecine de genre s'attaque à ce problème.

18 Élection du Grand Conseil 2022

Le 27 mars 2022, le canton de Berne organisera des élections au Conseil-exécutif et au Grand Conseil. Plus de 2200 personnes, dont des médecins, se présentent pour un siège au Grand Conseil du canton de Berne. Certains d'entre eux se présentent personnellement dans doc.be.

TomZ dessine pour doc.be

Dès ce numéro, doc.be s'enrichit des dessins du caricaturiste Tom Künzli (page 10). Tom Künzli, de son nom d'artiste TomZ, travaille en tant qu'illustrateur et dessinateur humoristique indépendant pour différents médias imprimés et journaux. Il est co-initiateur du projet de crowdfunding pour la plateforme satirique indépendante « Petarde » et de « Gezeichnet », une exposition des meilleurs dessins de presse suisses de l'année.

www.tomz.ch



Image: Hans-Jörg Walter

Parachutes

Le « conseil à domicile » gratuit de Pro Senectute Canton de Berne complète et soutient les médecins dans la prévention ambulatoire des chutes.

Tous les cabinets de médecine familiale connaissent la tragédie des hospitalisations et des placements en maison de retraite de patients âgés de longue date après une chute grave. Les infirmiers spécialisés de Vieillir en forme (Pro Senectute Canton de Berne) effectuent depuis de nombreuses années des visites préventives à domicile. Dans le cadre du projet Parachutes,

ils proposent désormais des conseils spécifiques sur les chutes à domicile. Ces conseils sont axés sur l'identification, l'évaluation et la réduction des risques de chute des personnes vulnérables (www.stoppsturz.ch). Cette offre cantonale gratuite complète et soutient les prestations de services médicales. Contact : T 031 359 03 03 (Programme Vieillir en forme, Pro Senectute Canton de Berne).

**PRO
SENECTUTE**
GEMEINSAM STÄRKER

Mentions légales

doc.be, organe de la Société des Médecins du Canton de Berne; éditeur: Société des Médecins du Canton de Berne, Postgasse 19, 3000 Berne 8 paraît 6 x par an; responsable du contenu: comité directeur de la Société des Médecins du Canton de Berne; rédaction: Marco Tackenberg et Markus Gubler, service de presse et d'information de la SMCB, Postgasse 19, 3000 Berne 8, T 031 310 20 99, F 031 310 20 82; tackenberg@forumpr.ch, gubler@forumpr.ch

conception / layout: Definitiv Design, Berne; impression: Druckerei Hofer Bümpliz AG, 3018 Berne; photo de couverture: iStock

Les déclarations exprimées par nos interlocuteurs et œuvres de tiers reflètent leurs propres opinions. L'éditorial reflète le point de vue de son auteur. Le doc.be n'assume pas les affirmations de ses interlocuteurs dans les entretiens et les articles publiés.

« Nous voulons expliquer les mesures à la population et les rendre compréhensibles. »

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Barbara Grützmacher dirige le Service du médecin cantonal. Malgré sa charge de travail élevée due à la pandémie, le nouveau médecin cantonal a pris le temps de répondre à quelques questions sur la stratégie actuelle de gestion de la pandémie. Une interview détaillée avec le nouveau médecin cantonal suivra ultérieurement.

Interview : Marco Tackenberg, directeur du service de presse et d'information de la SMCB
Photo : màd

Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus actuellement en tant que médecin cantonal ?

La pandémie de Covid est bien sûr le sujet principal du moment. Mais la prise en charge médicale générale dans le canton de Berne reste aussi un sujet important, notamment le risque d'une pénurie de médecins de famille en périphérie.

Quel est actuellement le plus grand défi causé par la pandémie ?

La situation épidémique est très dynamique et les directives doivent parfois être adaptées à un rythme hebdomadaire. Cela est également très éprouvant pour les collaborateurs et collaboratrices du Service du médecin cantonal (SMC).

Il faut souvent trouver le bon équilibre : les aspects médicaux doivent être associés aux réflexions politiques. En tant que médecin cantonal, je dois veiller à ce que les mesures restent dans le cadre d'une action professionnellement responsable.

Il est important pour moi que nous coordonnions nos mesures avec les autres médecins cantonaux, afin qu'elles soient applicables et compréhensibles pour la population. La communication avec le corps médical et la population du canton de Berne est également un aspect important. Nous voulons informer rapidement et précisément tous les fournisseurs de prestations, mais avec modération. Ils ne doivent pas recevoir plusieurs fois la même information de différents acteurs. La population doit être informée d'une manière adaptée.



«Le corps médical est un partenaire incontournable du Service du médecin cantonal, ce qui est particulièrement évident en cette période de pandémie. Je privilégie une communication ouverte et bienveillante», explique le nouveau médecin cantonal Barbara Grützacher.

Il y a actuellement une surabondance d'informations diffusées par différents médias, auxquelles s'ajoutent les déclarations d'experts autoproclamés. En tant que Service du médecin cantonal, nous devons donc informer correctement, expliquer les mesures de manière transparente et tenter de corriger les «fake news». La pandémie nous a clairement montré que la collaboration interprofessionnelle est essentielle, car elle permet aussi de trouver de nouvelles approches dans les soins de base.

Quelles sont vos attentes en matière de collaboration avec le corps médical ?

Le corps médical est un partenaire incontournable du Service du médecin cantonal, ce qui est particulièrement évident en cette période de pandémie. Je privilégie une communication ouverte et bienveillante. Chaque partie doit pouvoir exprimer sa position objectivement et être entendue par son partenaire. Dans mon rôle de médecin cantonal, je dois tenir compte d'une part des aspects techniques et d'autre part des aspects stratégiques et politiques lors de l'évaluation des mesures. A cela s'ajoutent des directives fédérales qu'il faut mettre en œuvre. Cela n'est pas toujours considéré comme la meilleure décision médicale ou professionnelle par l'ensemble du corps médical. Mais je suis heureuse de voir que, dans la plupart des cas, cette perspective de santé publique est bien comprise. Néanmoins, il y a toujours certains médecins qui critiquent vigoureusement nos décisions, ce qui ne nous simplifie pas la tâche.

Le corps médical joue également un rôle d'informateur auprès de la population. Ceci est

particulièrement important pour lutter contre les «fake news». Certains patients sont très inquiets au sujet de la vaccination contre le Covid.

Quel est votre message pour les patientes et patients du canton de Berne ?

Le Service du médecin cantonal s'engagera pour que les soins continuent d'être assurés dans l'ensemble du canton de Berne, et en particulier dans la périphérie. Dans ce contexte de lutte contre la pandémie, nous nous efforçons de communiquer de la manière la plus transparente et la plus compréhensible possible. Nous voulons expliquer les mesures à la population et les rendre compréhensibles. Dans la situation actuelle en particulier, ce ne sont néanmoins pas seulement nos mesures, mais aussi le comportement responsable et raisonné de la population elle-même, qui permettront d'endiguer la pandémie.



Qui tient le MedReg à jour?

Le registre des professions médicales est une source d'information primordiale pour les autorités et les patients. Sa mise à jour permanente est une tâche herculéenne.

Les procédures de signalement sont constamment simplifiées et numérisées. Néanmoins, les médecins devraient annoncer les nouvelles adresses de cabinet ou de domicile aux autorités cantonales.

Texte : Katrin Schregenberger, service de presse et d'information de la SMCB
Photo : iStock

Tout médecin pratiquant en Suisse est inscrit au registre des professions médicales, ou MedReg. Les patientes et patients peuvent aussi se renseigner dans ce registre. Du moins la plupart du temps. Car des commentaires circulent régulièrement dans les cercles médicaux, selon lesquels le MedReg ne serait pas méticuleusement mis à jour. Les données seraient parfois obsolètes et le statut des médecins qui ont déménagé ou qui sont décédés ne serait pas actualisé. Cela complique les projets de recherche qui traitent des questions relatives aux soins et le travail du corps médical¹. S'agit-il d'un problème général ou de cas isolés? Et qui en est responsable? Un point à étudier.

Protection des patientes et patients

Le registre est géré par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Outre les médecins, il répertorie tous les professionnels de santé universitaires comme les dentistes, les chiropraticien-ne-s, les pharmacienn-e-s et les vétérinaires. Avec ce registre, la Confédération met à disposition une plateforme qui permet à toutes les autorités cantonales de surveillance d'accéder aux données relatives aux autorisations et aux éventuelles

mesures disciplinaires prises par les autres cantons. «Le MedReg contribue ainsi à mieux protéger les patientes et patients et les professionnels de santé», écrit l'OFSP sur son site web.

Le MedReg sert non seulement à informer les autorités, mais aussi la population. Car, outre l'adresse du cabinet, l'inscription au registre de chaque professionnel de santé mentionne également les diplômes obtenus, le titre postgrade, les spécialisations et les connaissances linguistiques. Les atients et patientes peuvent ainsi se renseigner sur les compétences de la personne. Les éventuelles charges et restrictions liées à l'autorisation de pratiquer y sont également visibles.

Mosaïque de fournisseurs de données

Les cantons sont responsables de la mise à jour des données relatives aux autorisations. Concernant les formations postgrades, les organisations de formation postgrade signalent chaque octroi d'un titre postgrade fédéral. Pour d'autres informations, comme l'adresse du cabinet médical, les autorités dépendent de la déclaration faite par les professionnels de santé eux-mêmes, répond l'OFSP. Si quelqu'un déménage ou prend sa retraite, il est tenu de le signaler aux autorités cantonales concernées. «Les mises à jour ne sont donc souvent pas effectuées à cause du manque de communication

des professionnels de santé». Si une déclaration n'est pas effectuée par le service compétent, l'OFSP conseille d'intervenir directement auprès de ce dernier.

Les procédures de déclaration sont toutefois constamment simplifiées et numérisées, écrit l'OFSP. Par exemple, les numéros AVS et les dates de décès sont désormais régulièrement inscrits dans le MedReg. Ces données ne doivent donc plus être activement signalées par les professionnels de santé ou leurs proches.

Du point de vue de la Confédération, le système fonctionne. Les plupart des données du MedReg sont à jour. Qu'en est-il du point de vue des autres acteurs ?

Le statut d'autorisation est une préoccupation majeure

D'après la FHM, «il arrive que des inscriptions ne soient pas mises à jour». Il est néanmoins difficile d'estimer la fréquence d'une telle situation. «Nous ne le remarquons généralement que lorsqu'un médecin nous envoie une autorisation qui n'est pas enregistrée.» Si les autorités cantonales n'ajoutent pas les autorisations en temps voulu, cela peut poser des problèmes à la personne concernée, car le MedReg sert de référence. Le MedReg dispose généralement de bonnes données et il est presque impossible de tenir un registre complet sans aucune erreur.

La Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) considère aussi que le but du MedReg est actuellement atteint, car : «Le MedReg donne des informations sur le statut de l'autorisation. Cette information n'est disponible que dans le MedReg», répond-elle. La CDS suggère d'envoyer des messages push aux autorités de surveillance cantonales pour les inscriptions concernant des sanctions. Et selon la CDS, il faudrait éventuellement examiner au niveau législatif si un retrait d'autorisation dans un canton devrait automatiquement s'appliquer à toute la Suisse. C'est déjà le cas pour l'interdiction d'exercer une profession comme mesure disciplinaire.

Signaler les incohérences

Les patientes et patients peuvent consulter directement sur le site web du cabinet médical les informations concernant le cabinet dans lequel travaille un médecin ou si le cabinet a déménagé. «Nous partons plutôt du principe que les patientes

et patients ne consultent pas le MedReg pour obtenir les coordonnées de cabinets médicaux ou de certains médecins», répond la CDS.

Les cantons ne disposaient généralement pas non plus des ressources nécessaires en personnel pour vérifier fréquemment l'exactitude de toutes les inscriptions relatives aux professionnels de santé titulaires d'une autorisation de pratiquer. Certains cantons limiteraient donc les autorisations dans le temps. Pour obtenir une prorogation, les professionnels de santé de ces cantons doivent pouvoir prouver qu'ils remplissent encore toutes les conditions d'autorisation. Cette procédure peut aussi servir à maintenir indirectement à jour les données du registre.

Une autre possibilité serait de faire encore mieux connaître le registre des professions médicales, afin que les patientes et patients puissent également contacter les autorités de surveillance en cas d'incohérences. Mais les sociétés de discipline et les collègues peuvent aussi faire ces signalements. «Ce n'est que lorsque les autorités ont connaissance d'éventuels dysfonctionnements qu'elles peuvent mener des enquêtes et intervenir le cas échéant», écrit la CDS.

¹ L'étude Workforce de Berne 2020–2025 a utilisé les inscriptions du MedReg pour déterminer son échantillon. La qualité des données sur les médecins de premier recours recensés était extrêmement insuffisante. Le MedReg a répertorié 2200 médecins de premier recours pour le canton de Berne, mais seuls 972 médecins étaient effectivement actifs durant la période de l'enquête.

La SMCB est sur Twitter et LinkedIn. Suivez-nous!

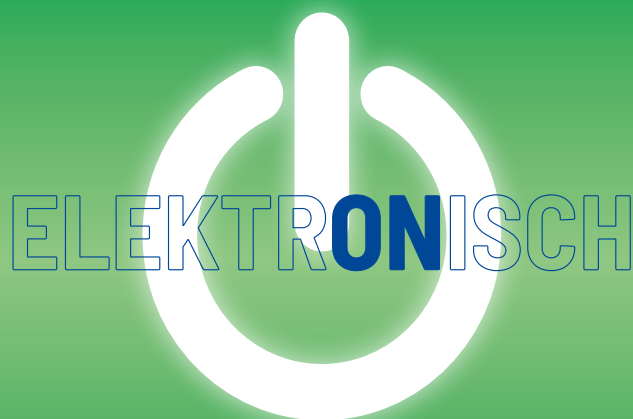
Nous y publions des communiqués de presse, nous y dévoilons des extraits de doc.be, nous parlons en direct des événements de la SMCB et nous renvoyons à des articles de presse faisant intervenir des cadres de la SMCB. Nous partageons également des commentaires et des contenus d'organisations professionnelles apparentées.

Suivez-nous sur Twitter et LinkedIn en scannant les codes QR ci-dessous.

LinkedIn



Twitter



Die digitale Zukunft jetzt einschalten

Die Ärztekasse ist an vorderster Front mit dabei, um den freipraktizierenden Leistungserbringenden im Gesundheitswesen praxisnahe, kostengünstige und sichere Lösungen anzubieten.



Weitere Infos und Angebote auf aerztekasse.ch



ÄRZTEKASSE



CAISSE DES MÉDECINS
CASSA DEI MEDICI



Analytik, umgesetzt in die Praxis.  **medics**
schnell. exakt. praxisnah.

INTÉRESSANT...
MAIS PERMET-ELLE AUSSI
D'ENVOYER UN FAX?



« Les compétences humaines des médecins seront plus importantes à l'avenir »

Plus de machines, plus de données, plus de temps pour les patients : Le futurologue Joël Cachelin explique les tendances du futur dans une interview de doc.be.

Interview: Katrin Schregenberger, service de presse et d'information de la SMCB

Monsieur Cachelin, vous êtes futurologue. Osez faire un pronostic: comment la médecine va-t-elle évoluer dans les années et les décennies à venir?

De plus en plus de données seront disponibles à l'avenir. Il y aura des montres intelligentes, des toilettes intelligentes, des appareils de mesure respiratoires à domicile. La collaboration avec les machines va donc s'amplifier et les diagnostics seront plus précis. Le médecin aura toujours besoin de compétences analytiques et critiques pour savoir si les indications de la machine sont correctes. Les compétences humaines pourraient même devenir plus importantes, car les machines permettent au médecin de consacrer plus de temps à ses patients.

Nombre de personnes craignent néanmoins que le contact entre le patient et le médecin ne disparaisse complètement.

Un tel scénario cauchemardesque, dans lequel le patient ne rencontrera pas une seule personne au cours de son traitement, est peu probable. Mais il y aura certainement plus de profils parmi les médecins: certains seront spécialisés dans la collecte et l'analyse de données, et d'autres dans les relations humaines.

Le système de santé se bat déjà contre les coûts. La suppression des relations humaines n'est-elle pas rationalisée?

Il y a bien sûr le risque que nous nous dirigeons vers une société à deux vitesses, dans laquelle certains ne seraient pris en charge que par des machines. C'est un problème que la politique et la société doivent résoudre. Un large débat encore absent est maintenant nécessaire. Pas juste un débat sur la numérisation, mais aussi sur d'autres thèmes d'avenir, tels que la durabilité dans le système de santé et le changement démographique. Toutefois, cela dépend aussi du système de valeurs de l'institution: veut-elle miser entièrement sur les machines et la numérisation ou faire de l'humain sa marque de fabrique? Beaucoup d'institutions ne se posent pas assez ces questions aujourd'hui: elles se doivent d'être claires sur leurs objectifs. Une vision de l'avenir ne doit pas toujours se résumer à la numérisation. On peut également mettre en avant d'autres valeurs et faire par exemple de l'équilibre entre la vie professionnelle et privée ou du contact avec les patients sa marque et sa vision.

Que conseillez-vous à une institution ou à une entreprise qui cherche à se transformer?

Toute transformation entraîne des objectifs divergents. Il y a donc toujours quelqu'un qui perd quelque chose. Ces objectifs divergents doivent être abordés ouvertement et des solutions doivent être trouvées. Aujourd'hui, la vision de l'avenir des entreprises et des institutions se limite souvent à l'innovation numérique, sans évoquer les problèmes humains qui en découlent. De nombreuses personnes se sentent donc exclues et laissées-pour-compte lorsque nous parlons de l'avenir.



Joël Luc Cachelin

Joël Luc Cachelin est futurologue et fondateur du think tank Wissensfabrik. Diplômé en gestion d'entreprise, il a publié plusieurs livres spécialisés sur la transformation numérique. Son livre actuel traite du futur de l'innovation (« Antikörper – Innovation neu denken » 2021, Stämpfli Verlag).

Photo: mäd.

Les compétences en santé baissent en Suisse

Les informations d'Internet sur la santé posent des difficultés aux patientes et patients : une étude suisse montre qu'ils ont de plus en plus de mal à distinguer ce qui est crédible et ce qui ne l'est pas.

Texte: Katrin Schregenberger, service de presse et d'information de la SMCB
Photo: iStock

Qui cherche sur Internet, trouve. Il faut donc se rappeler que tout ce qui brille n'est pas or. Lorsqu'il s'agit d'informations relatives à la santé, de nombreux patients et patientes rencontrent le problème suivant: il leur est souvent difficile de reconnaître l'or, c'est-à-dire les informations fiables. Selon la *Health Literacy Survey Suisse 2019–2021*, 56 % de la population suisse peine à évaluer la crédibilité d'une information. L'enquête représentative a examiné les compétences en santé existantes au sein de la population et a été menée dans le cadre de la *Health Literacy Survey* de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (voir encadré).

Les compétences en santé sont la capacité à trouver des informations pertinentes sur la santé, à les comprendre, à les évaluer et à les intégrer dans les décisions quotidiennes de manière à ce qu'elles aient un effet positif sur la santé. Les compétences en santé influencent la santé individuelle, mais aussi les dépenses de santé. En effet, les personnes ayant de faibles compétences en santé ont tendance à recourir davantage au système de santé. Les résultats de l'étude sont donc intéressants.

L'éducation n'est pas déterminante

L'étude suisse conclut qu'environ la moitié (49 %) des Suissesses et des Suisses ont des compétences insuffisantes en santé. Depuis la dernière enquête de 2015, la proportion de personnes dont les compétences en

santé sont insuffisantes, voire problématiques, a en outre légèrement augmenté. La plus grande difficulté des personnes interrogées n'est pas de trouver et de comprendre des informations sur la santé, mais de les évaluer et de les utiliser, en particulier les informations provenant des médias. Une bonne moitié de la population est également dépassée lorsqu'il s'agit de demander un deuxième avis médical ou d'évaluer les avantages et inconvénients de différentes méthodes de traitement.

L'étude montre que de faibles compétences en santé sont étroitement liées à un petit budget et à un faible soutien social. En revanche, le niveau d'éducation et l'origine migratoire n'ont qu'une faible influence. Pour le premier facteur, ce n'est qu'à partir du niveau master que l'on observe une nette augmentation des compétences. Pour le second facteur, c'est plutôt la compétence linguistique dans la langue nationale locale qui est déterminante pour le traitement approprié des informations relatives à la santé.

Surabondance d'informations numériques

Les patientes et patients obtiennent des informations sur la santé principalement sur Internet ou les réseaux sociaux. L'étude montre toutefois que la population a beaucoup plus de mal à évaluer correctement les sources numériques: trois personnes sur quatre déclarent être dépassées. Cela est notamment dû à « l'infodémie », c'est-à-dire à une surabondance d'informations en ligne, dont certaines sont erronées.

L'âge est néanmoins le principal facteur de compétences numériques en santé: plus la personne est âgée, plus ses compétences numériques en santé sont faibles.

L'infodémie s'aggrave avec la pandémie

L'enquête suisse sur les compétences en santé a coïncidé avec la pandémie de Covid. C'est pourquoi une autre étude a été réalisée spécifiquement sur le Covid. Elle montrait qu'en avril 2020, le pourcentage de compétences en santé relatives au Covid était légèrement plus élevé (53 %) que le pourcentage de compétences générales en santé (51 %).

Les chercheurs expliquent cela par le fait que les autorités sanitaires et les médias ont relayé de nombreuses informations sur le Covid et diffusé des règles d'hygiène et de conduite par le biais de campagnes d'information intensives. Pourtant, près de la moitié des personnes interrogées dans le cadre de l'étude sur le Covid ont fait part de leurs difficultés à déterminer comment se protéger contre la maladie sur la base des informations relayées par les médias. Malgré davantage d'informations basées sur des faits, les connaissances sur les questions de santé et leur traitement adéquat n'ont donc pas automatiquement augmenté. Il semble au contraire que la population ait de sérieuses difficultés à suivre le rythme de cette infodémie.

Aider les patients

Les patientes et patients ont également du mal à s'orienter dans le système de santé



Est-ce que Google est fiable? Nombre de patientes et patients ont du mal à se prononcer.

suisse. Le plus dur pour eux est de savoir quels sont leurs droits en tant que patiente ou patient. Il est également difficile de comprendre les réformes sanitaires et de trouver des informations sur la qualité des prestataires de services. La majorité des personnes interrogées ont aussi du mal à estimer le pourcentage des coûts pris en charge par la caisse d'assurance-maladie.

Les chercheurs recommandent donc de simplifier l'orientation des patientes et patients dans le système de santé. En outre, les groupes de population socialement et sanitaire défavorisés devraient faire l'objet d'une attention accrue. Les associations professionnelles, qui jouissent généralement d'une grande crédibilité, devraient également trier le flux d'informations en proposant une classification professionnelle communiquée facilement. Cela permettrait aux patientes et patients de trouver le vrai or sur Internet, c'est-à-dire des informations sur la santé basées sur des faits.

L'article est paru dans le SWISS DENTAL JOURNAL SSO 2/22. L'article est reproduit avec l'aimable autorisation de la revue spécialisée.

Auto-évaluation des compétences en santé

Initiée par l'OMS Europe, la Health Survey internationale (HLS19) a interrogé de 2019 à 2020 la population de 17 pays européens sur ses compétences en santé. Dans ce contexte, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a lancé en 2019 une enquête représentative sur les compétences en santé. Il s'agit d'une seconde enquête, la première ayant déjà eu lieu en 2015. La fondation Careum a réalisé l'enquête «Health Literacy Survey Suisse» en collaboration avec l'institut de recherche GFS Berne. 2502 adultes résidant en Suisse ont été interrogés en mars et avril 2020. Les résultats de l'étude suisse vont dans le même sens que ceux de l'évaluation internationale, même si la Suisse présente des résultats un peu moins bons que la moyenne internationale: 46% de la population a de faibles compétences en santé au niveau international, contre 49% en Suisse. Il est important de mentionner qu'il s'agit d'auto-évaluations des personnes interrogées.

Quel est le degré de numérisation du système de santé suisse ?

La pandémie de Covid a donné un coup de pouce à la numérisation du système de santé suisse. La crise a notamment pointé les difficultés existantes concernant l'échange de données. Que pensent les fournisseurs de prestations des exigences de numérisation accrue ?

Texte : Andrea Renggli, service de presse et d'information de la SMCB

Photo : Keystone

Dix associations professionnelles, dont la FMH, ont fondé il y a quelques semaines une association dont l'objectif est de promouvoir une numérisation efficace du système de santé : la communauté de travail interprofessionnelle GTIP eHealth. Ses associations membres sont convaincues que les fournisseurs de prestations doivent participer activement au développement des futurs systèmes. Ce n'est qu'à cette condition que le dossier électronique du patient et les autres systèmes d'échange de données pourront être efficaces.

La numérisation n'est pas une priorité

Des messages comme celui-ci laissent à penser que le système de santé suisse est en retard en matière de numérisation par rapport à d'autres pays. Une étude de l'Institut d'économie de la santé de Winterthour de la ZHAW School of Management and Law, publiée à l'automne 2021, fait le même constat. Selon ses auteurs, le degré de numérisation du système de santé suisse est inférieur à la moyenne internationale et à celle d'autres branches à l'intérieur du pays. Leur rapport se base sur une évaluation des études existantes et sur une enquête auprès d'une vingtaine d'expertes et d'experts. Comme la GTIP, l'étude de la ZHAW déplore un retard dans la mise en œuvre de services de santé numériques comme le dossier électronique du patient. On constate également des lacunes en matière de numérisation en télémédecine et dans

le domaine des ordonnances numériques. Les économistes de la ZHAW identifient trois raisons qui expliquent ce retard : le manque de professionnels, les obstacles réglementaires et surtout la priorité assez faible accordée jusqu'à présent à la numérisation dans le quotidien de nombreuses institutions de santé.

Le potentiel n'est pas exploité

La Digital Trends Survey de la FMH montre la perspective des médecins traitant en ambulatoire. Cette enquête régulière détermine les besoins du corps médical et de la population et recueille leurs avis concernant l'utilité des nouvelles applications de santé numériques. L'enquête 2021 s'est concentrée sur les applications de santé numériques au cours du traitement. 507 médecins travaillant en ambulatoire et 2096 personnes issues du grand public ont été interrogés.

Presque tous les médecins ayant répondu considèrent qu'il est indispensable que le système de santé suisse utilise les possibilités numériques. Mais seul un quart d'entre eux pensent qu'ils exploitent le potentiel actuel du système de santé numérique.

Lorsqu'on les interroge sur des applications concrètes, on note une limite claire : le diagnostic et le traitement basés exclusivement sur un logiciel intelligent sont largement rejetés, tant par les médecins que par la population. Pour eux, le facteur humain est essentiel pour la réussite du traitement. Toutes les personnes interrogées estiment cependant que les outils numériques sont utiles



Dans différentes régions de Suisse, les patients peuvent ouvrir un DPE. Ici, dans le exemple Mon Dossier Santé à Neuchâtel.

dans l'administration, par exemple la saisie des données personnelles des patients dans un formulaire numérique à l'aide d'une tablette fournie par le cabinet médical. 73 % des médecins utilisent le dossier médical électronique. Pour les médecins, le plus grand avantage de la numérisation est la simplification des processus administratifs.

Les fournisseurs de prestations s'impliquent

Le fait que les plus grandes associations professionnelles du système de santé souhaitent désormais s'impliquer plus activement dans le développement des systèmes numériques au sein de la GTIP eHealth est un signal fort. La numérisation du système de santé suisse ne pourra progresser que si les fournisseurs de prestations y participent également.

Ces deux dernières années, la pandémie de Covid a donné un coup de pouce supplémentaire à la numérisation. Cette crise a montré les difficultés existantes en Suisse concernant l'échange de données entre les différents acteurs, conclut la FMH dans son enquête. Toutes les personnes interrogées considèrent que des mesures doivent être prises. Dans cette discussion, il ne faut pas oublier que la numérisation exige souvent d'énormes investissements. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que le développement fasse de grands bonds en peu de temps, mais plutôt à ce qu'il progresse pas à pas. Un autre défi consiste à associer les projets de numérisation déjà existants, ce qui n'est pas toujours facile. Il est surtout important de ne pas négliger les besoins des patients.

GTIP eHealth

La communauté de travail interprofessionnelle GTIP eHealth a été fondée le 3 novembre 2021 à Berne. Dix associations nationales de fournisseurs de prestations du système médical et de santé en font partie: la Fédération des médecins suisses (FMH), la Société Suisse des médecins-dentistes (SSO), la Société Suisse des Pharmaciens (pharmaSuisse), l'Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI), l'Association suisse de physiothérapie (Physiosuisse), l'Association suisse des chiropraticiennes et chiropraticiens (ChiroSuisse), l'Association suisse des ergothérapeutes (ASE), la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF), l'Association suisse des diététicien-ne-s (ASDD) et la Fédération Suisse des Psychologues (FSP).

Cet article a été rédigé en collaboration avec la revue spécialisée SWISS DENTAL JOURNAL SSO.

Au-delà du «one size fits all»: nouveau programme de formation continue en médecine de genre à Berne et Zurich

Aujourd'hui encore, la médecine part du principe qu'il existe un «prototype» humain. Mais ce modèle présente certaines failles, car il ne tient pas compte des différences liées au sexe dans les symptômes et la progression de la maladie. Les universités de Berne et de Zurich ont développé un nouveau programme CAS en médecine de genre pour que de telles différences soient mieux étudiées et intégrées dans la pratique quotidienne à l'avenir.

Texte: Nina von Allmen, service de presse et d'information de la SMCB
Photo: iStock

En cardiologie, on constate régulièrement que les femmes présentent des symptômes différents de ceux des hommes pour une même maladie. Il arrive ainsi que des femmes faisant une crise cardiaque soient renvoyées des urgences à leur domicile ou redirigées vers un traitement psychiatrique. Afin d'éviter de tels diagnostics erronés, des méthodes d'examen et de traitement spécifiques à chaque sexe sont nécessaires.

Nouveau programme de formation continue

Ces méthodes de traitement sont présentées dans le nouveau CAS Sex- and Gender-Specific Medicine. La clinique universitaire de chirurgie et médecine viscérale de l'Hôpital de l'Île a lancé l'année dernière le programme de formation continue en collaboration avec la faculté de médecine de

l'Université de Zurich. Le cursus s'adresse aux titulaires d'un master en médecine ou dans des disciplines apparentées.

La directrice des études, Nicole Steck, se réjouit de ce lancement réussi: «Comme nous l'espérions, la première phase en cours du CAS suscite un grand intérêt de la part des participants. Certains ont déjà de l'expérience ou des connaissances dans ce domaine. Pour d'autres, beaucoup de choses sont nouvelles et il y a un grand besoin de conseils pratiques. Cela donne également lieu à des coopérations et des projets de recherche passionnants.»

L'objectif de la nouvelle offre CAS est de mieux faire connaître en Suisse les différences entre les sexes en médecine. Selon Nicole Steck, il faut notamment sensibiliser le corps médical et les personnes exerçant des professions liées à la médecine au fait qu'une approche unique n'est souvent pas appropriée.

La sensibilisation est primordiale

En médecine, on se base souvent sur un modèle: un homme qui pèse 75 kg et mesure 1,80 m. Évidemment, ce modèle ne peut pas tenir compte des spécificités de chaque être humain.

Selon la directrice des études, la médecine de genre commence par la connaissance des différences entre les sexes dans le diagnostic médical et la thérapie. Cette prise de conscience est encore loin d'être généralisée. Les médecins de famille, par exemple, devraient examiner de manière ciblée les éventuelles différences liées au sexe dans le diagnostic et peut-être aussi leurs propres préjugés: «Par exemple, les hommes aussi peuvent souffrir d'ostéoporose. Elle n'est souvent pas diagnostiquée, car considérée comme une maladie féminine.»

Il n'existe actuellement pas de mode d'emploi concret pour la médecine de genre. Des offres de formation spécifiques et



Abandon d'un «prototype» humain en médecine : la médecine de genre veut sensibiliser aux différences entre les sexes dans le diagnostic médical et la thérapie.

un ancrage plus fort de cette approche médicale genrée dans toutes les disciplines pourraient toutefois influencer fortement le futur système de santé et être un avantage en cette période de pandémie de Covid. Pour Nicole Steck, la médecine de genre est aussi une opportunité de mieux comprendre des maladies comme la COVID-19: « Nous constatons que davantage d'hommes sont gravement atteints ou meurent de la COVID-19 que de femmes. Si nous comprenons pourquoi, nous aurons également fait un pas de plus vers un possible traitement. »

Plus d'informations sur le programme de formation continue sur www.gender-medicine.ch

La prochaine formation débutera le 21 mars 2022. Les modules de deux jours consacrés à des domaines spécifiques peuvent également être suivis individuellement.



Nicole Steck

Nicole Steck est directrice d'études de la nouvelle offre CAS en médecine de genre aux universités de Berne et de Zurich.

Élection du Grand Conseil 2022

Portraits personnels des candidats



Urs Allenspach

Spécialiste FMH en médecine interne générale

Lieu de résidence : Wengen

Parti : PS

Cercle électoral : Oberland bernois

Affiliation à des organisations : SMCB, FMH

Revendications politiques :

Pour un accès complet aux soins de santé dans les régions et un service public solide.

Du fait de mon activité en tant que médecin de famille dans une vallée, l'accès complet aux soins de santé et d'urgence dans toutes les régions du canton de Berne est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Ma longue expérience dans la coopération médicale et les soins dans les régions périphériques pauvres d'Afrique m'a démontré la dimension internationale de questions similaires. Il faut s'opposer aux coupes budgétaires dans la santé et le domaine social car elles ne font que déplacer les problèmes vers d'autres secteurs de la gestion et du financement. L'attractivité des métiers de la santé doit être relancée et la formation doit être encouragée à plus large échelle.

En tant que directeur adjoint du service de sauvetage et de soins médicaux des courses internationales du Lauberhorn à Wengen depuis 1994 (et coordinateur Covid depuis 2020), je suis conscient du fossé qui existe entre les grands événements et une activité de médecin de famille. Mais je ne considère pas ce fossé comme un élément critique: en effet, dans les régions périphériques, les événements, petits et grands, font également partie de notre vie et de nos loisirs.



Mirjam Arn

Médecin assistant (actuellement en pneumologie à l'Hôpital de l'Île); titre de spécialiste visé: Médecine interne générale

Lieu de résidence : Berne (ville)

Parti : Alliance verte et sociale bernoise (Grünes Bündnis Bern)

Cercle électoral : Berne

Mandats : Conseil d'administration de l'ASMAC Berne

Affiliation à des organisations : FMH, Jeunes médecins de famille suisses (JHaS), Médecins en faveur de l'Environnement (MfE)

Revendications politiques :

Protéger l'environnement, c'est protéger la santé. Pour un canton de Berne qui s'engage résolument en faveur des membres les plus faibles de la société et pour des solutions d'avenir.



Pia Füllemann

Spécialiste FMH en médecine interne générale, médecin de famille

Lieu de résidence : Rüeggisberg

Parti : J EVP

Cercle électoral : Mittelland méridional

Affiliation à des organisations : SMCB, FMH

Revendications politiques :

En politique, comme en médecine de famille, il est important d'écouter sérieusement son interlocuteur et d'être curieux de découvrir sa position. Dans des débats de plus en plus polarisés, je tiens à entretenir des conversations pragmatiques et à remettre parfois mes opinions en question. Sans pour autant accepter de compromis discutables, je souhaite m'engager en faveur d'une politique climatique durable et d'une politique sociale qui donne de la force aux personnes en difficulté.



Hans-Peter Kohler

Médecin (FMH médecine interne), Prof. Dr. méd., conseiller municipal de Köniz, député au Grand Conseil

Lieu de résidence : Spiegel bei Bern

Parti : PLR.Les Libéraux-Radicaux

Cercle électoral : Mittelland méridional

Site web : www.hanspeter-kohler.ch

Revendications politiques :

La garantie des soins médicaux de base, et donc de la médecine de famille, me tient particulièrement à cœur. Il faut également empêcher que d'autres prestations de soins de base et de soins de base étendus ne soient transférées des centres hospitaliers régionaux (CHR) vers le centre. Le système de soins échelonnés doit être maintenu (ambulatoire et stationnaire). Tous les fournisseurs de prestations ambulatoires et stationnaires (notamment les CHR, les médecins de famille, les services d'aide et de soins à domicile (Spitex), les centres de soins psychiatriques, les institutions de soins, les offres de réadaptation) doivent être impliqués dans le développement du système de soins échelonnés.

Activités politiques :

Grand Conseil depuis 2014 / Conseil municipal (chef de direction de l'éducation et des affaires sociales / Président de la Commission cantonale de la santé et des affaires sociales (CSoc) / Assesseur du comité de la Société des médecins du canton de Berne (SMCB) / Conseil de fondation de Santé bernoise / Conseil d'administration du Centre de réadaptation bernoise (Berner Reha Zentrum) à Heiligenschwendli / Conseil d'administration de l'Hôpital régional d'Oberaargau (Spital Region Oberaargau) (SRO SA) / Membre du comité de l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile (Spitex)



Daniel Schenk

Spécialiste FMH en médecine interne générale, directeur médical de la clinique sans rendez-vous d'Interlaken

Lieu de résidence : Interlaken

Parti : UDC Interlaken-Oberhasli

Cercle électoral : Oberland

Affiliation à des organisations : SMCB, FMH, SSMIG, SAMM, SSEAL.

Membre du Grand Conseil communal et de la commission des finances d'Interlaken

Revendications politiques :

De par mon activité de médecin de famille dans la région du Bördeli et dans le Kandertal, je dois répondre chaque jour aux préoccupations de la population. J'ai ainsi constaté la nécessité de promouvoir une couverture médicale complète qui est adaptée aux besoins existants, notamment dans les régions périphériques, en proposant certaines prestations (p. ex. une meilleure prise en charge de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent dans l'Oberland bernois). En tant que membre du conseil communal et de la commission des finances, j'ai d'ores et déjà acquis de l'expérience dans le domaine politique (local). Là aussi, je défends une politique bourgeoise libérale ayant pour objectif de renforcer la responsabilité individuelle dans tous les domaines, notamment en matière de politique financière.



Belinda Nazan Walpoth

Médecin cheffe, cardiologue, Hôpital de l'île, membre du Grand Conseil

Lieu de résidence : Berne (ville)

PParti : PS

Cercle électoral : Berne

Affiliation à des organisations : Conseil d'administration de l'ASMAC Berne, FMH, SMCB, Cercle médical de Berne Regio (Ärztlicher Bezirksverein Bern Regio)

J'étais en route pour un congrès de cardiologie lorsque j'ai appris que j'allais être élue au Grand Conseil. C'était il y a presque deux ans, au moment même où la pandémie de Covid a commencé. Depuis, je peux participer à l'élaboration de la politique du canton de Berne en tant que membre du groupe socialiste et de la commission de santé du Grand Conseil. En tant que médecin de longue date, je suis attachée à un système de santé de haute qualité. C'est aussi pour cette raison que je me suis engagée en première ligne pour l'initiative sur les soins. Le renforcement de la médecine de famille est l'un de mes autres thèmes prioritaires. La majorité du parlement cantonal est bourgeoise, mais nous avons tout de même remporté quelques succès. Je me suis ainsi engagée pour que les enfants issus de familles socialement défavorisées ne soient pas laissés pour compte dans l'enseignement à distance. Grâce à mon initiative, un centre de lutte contre les violences sera bientôt créé à Berne. Il reste encore beaucoup à faire. Et en tant que seul médecin de gauche au parlement, il est nécessaire que je garde un œil sur le directeur de la santé. Je vous demande donc de voter pour la liste des femmes socialistes ou d'inscrire mon nom deux fois sur la liste de votre choix lors de l'élection.

Calendrier 2022

Société des Médecins
du Canton de Berne

03 mars

Chambre médicale extraordi-
naire de la FMH

17 mars

Assemblée des délégués de la
SMCB, après-midi

31 mars

Congrès à huis clos, en-
semble du comité

27 avril

PME bernoises, assemblée
ordinaire des délégués de
printemps

19 mai

Chambre médicale de la FMH

09 juin

Conférence élargie des
présidents (présidents et
présidentes des associations
de district et de sociétés de
discipline), après-midi

16 juin

Assemblée des délégués de
la SMCB, après-midi, date de
réserve

23 juin

Réunions des associations de
district, tout le canton

15 septembre

Conférence des présidents
ou conférence élargie des
présidents (présidents et
présidentes des associations
de district et de sociétés de
discipline) – date de réserve

19 octobre

PME bernoises, assemblée
ordinaire des délégués d'au-
tomne

20 octobre

Assemblée des délégués de la
SMCB, après-midi

27 octobre

Chambre médicale de la FMH

10 novembre

Assemblées des associations
du canton, dans tout le canton

En raison de l'évolution de la pandémie, nous
ne savons pas encore sous quelle forme se
tiendront les événements.